



## Refuser le passage d'employé à agent de maîtrise

-----  
Par cpx007

Bonjour,

Titulaire du bts optique, (convention collective de l'optique lunetterie), l'employeur a décidé de changer mon statut (et celui de tous les salariés bts) de employé à agent de maîtrise.

Puis-je m'opposer à ce changement ?

Cordialement.